Cinq mois avec sursis et un stage de citoyenneté pour avoir roué de coups un retraité

12/11/2010 à 20h34

Un trio de primo-délinquants, âgés de 18 ans, a été condamné à 5 mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve de 18 mois par le tribunal de Carcassonne.

Ils sont accusés d'avoir roué de coups un homme d'une soixantaine d'années en septembre dernier à Castelnaudary. Ils n'avaient pas apprécié que ce dernier leur fasse une remarque après qu'ils aient légèrement accroché une voiture en stationnement. En plus de cette condamnation, tous devront également accomplir un stage de citoyenneté.

Le Midi Libre